

TRAVAIL NOTÉ 1

Le dossier de présentation du projet de conception pédagogique (30 points)

Présentation

Le dossier de présentation du projet de conception pédagogique est un document qui décrit l'activité de formation que vous avez l'intention de réaliser et que vous devez remettre au professeur qui vous encadre.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons :

- les objectifs de l'activité;
- la description de l'activité;
- les critères de correction;
- une description des différents éléments que devra contenir votre dossier.

Objectifs de l'activité

Les objectifs de cette activité se situent à trois niveaux. Le dossier vous permet d'abord d'apprendre à préparer une activité de formation et à la décrire dans un dossier. Aussi, il vous permettra de recevoir une rétroaction du professeur qui vous encadre. Enfin, il permettra au professeur qui vous encadre de vous attribuer une note (30 % de la note finale y est affecté).

Description de l'activité

Nous empruntons à l'Université TÉluq sa pratique du dossier de présentation de cours pour vous décrire la marche à suivre. Elle devra évidemment être adaptée à votre projet, mais on devrait y retrouver, pour l'essentiel, les mêmes éléments. Nous utiliserons ici l'expression « dossier de projet » pour désigner le dossier de présentation du projet de conception pédagogique.

Le dossier de projet consiste en un devis ou un design pédagogique qui permet de prévoir et d'analyser toutes les opérations nécessaires au développement d'une activité d'apprentissage, d'un cours ou de toute autre forme de matériel pédagogique.

En plus de guider l'équipe pédagogique ou le concepteur dans la planification et la réalisation de l'activité de formation, le dossier de projet permet aux administrateurs et autres décideurs de faire des choix éclairés quant aux coûts et aux ressources qu'exige une telle activité, ainsi qu'à son intégration dans les orientations et la planification de l'établissement.

De manière plus précise, on devrait pouvoir, à la lecture de votre dossier de projet :

- identifier l'activité de formation;
- connaître son contenu;
- connaître les objectifs visés par cette activité;
- identifier la clientèle à laquelle elle s'adresse;
- situer l'activité dans une problématique plus globale;
- identifier les orientations théoriques et idéologiques dans lesquelles se situe cette activité;
- identifier les principaux auteurs qui alimentent le contenu;
- connaître la démarche pédagogique proposée pour cette activité;
- identifier les stratégies d'enseignement et d'apprentissage;
- identifier le matériel pédagogique;
- identifier le ou les médias retenus;
- identifier les membres de l'équipe pédagogique;
- connaître le mode d'encadrement privilégié;
- connaître l'échéancier ainsi que les coûts de réalisation et de diffusion de l'activité.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une description des différents éléments que devra contenir le dossier de projet que vous ferez parvenir au professeur qui vous encadre. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance en entier avant de commencer à rédiger. Vous pouvez évidemment contacter en tout temps le professeur qui vous encadre pour préciser ces aspects et clarifier le travail à effectuer.

N'oubliez pas de joindre à votre dossier de projet la feuille d'identité correspondante.

Critères de correction

Le professeur qui vous encadre évaluera votre travail à partir des aspects décrits ci-après. La notation proposée pourra être modifiée à votre demande selon vos objectifs et avec l'accord du professeur qui vous encadre.

– L'identification administrative : les informations sont claires et précises et situent bien le contexte plus large de l'activité et de l'établissement. – La présentation sommaire (de même que l'historique et le contexte, s'il y a lieu) : elle résume et situe bien l'ensemble du projet. – Les buts et les objectifs généraux : ils sont clairement énoncés, réalistes et cohérents avec le contenu. – Les caractéristiques de la clientèle : elles sont précises et pertinentes.	8 points
– Le contenu : il est précis, on peut en dégager l'organisation et les choix épistémologiques. – Le cadre pédagogique : tous les aspects y sont clairement traités et on y trouve les approches pédagogiques et les justifications théoriques qui les supportent; les choix sont cohérents avec les objectifs et le contenu.	15 points
– Le plan de réalisation : il est complet, réaliste et bien justifié sur le plan des ressources humaines et financières. – La bibliographie : elle est pertinente et en rapport avec le sujet traité et les objectifs visés; elle porte sur les ouvrages et (ou) les articles de base. – L'échéancier : il est complet et réaliste. – Les objectifs personnels : ils sont réalistes et cohérents avec le projet proposé.	7 points

Remarque : Aucun point n'est alloué pour la forme du texte. Il est par ailleurs entendu qu'un correcteur pourra refuser de lire et d'évaluer un document qui ne respectera pas le minimum suivant : le dossier devra être rédigé dans un français de qualité et dactylographié sur du papier de format 8 1/2 sur 11, à interligne et demi.

Rédigez, en un maximum de 20 pages, un exposé de votre projet selon le plan suivant.

I. Vos objectifs personnels

Décrivez le plus clairement possible les objectifs personnels que vous désirez atteindre en réalisant ce projet d'activité de formation à distance.

Ces objectifs devraient être formulés par rapport aux connaissances et (ou) aux habiletés.

II. L'exposé de votre projet de conception pédagogique

1. Identification administrative

On trouve ici toutes les informations administratives qui permettent de situer l'activité de formation décrite dans le contexte plus large du programme dans lequel elle s'insère et dans celui de l'établissement responsable. À l'Université TÉLUQ, l'identification administrative comprend :

- 1.1 Le titre de l'activité.
- 1.2 Le rattachement administratif de l'activité (la direction, le secteur ou l'organisme qui en est responsable).
- 1.3 Le cycle universitaire dans lequel se situe l'activité.
- 1.4 Les exigences particulières de l'activité (les conditions particulières posées aux personnes qui voudront s'y inscrire : des préalables, par exemple).
- 1.5 La durée de l'activité.
- 1.6 Une description sommaire de l'activité (une courte description des objectifs, des méthodes et des contenus retenus dans cette activité, en une quinzaine de lignes).

2. Présentation sommaire

Cette rubrique constitue une forme de résumé de votre projet. Elle permet à un lecteur d'avoir une idée générale du projet, sans devoir lire le document au complet. Elle devrait contenir :

- 2.1 L'objet de l'activité (un résumé des objectifs et du contenu).
- 2.2 Les principales caractéristiques pédagogiques et médiatiques de l'activité (un résumé de la formule pédagogique retenue, de la formule d'encadrement et des choix médiatiques).
- 2.3 Un résumé budgétaire (un résumé des sommes prévues pour la réalisation de l'activité, qui peut se faire à l'aide des grandes étapes de réalisation comme la conception, la production et la diffusion).

3. Historique et contexte

Cette rubrique est facultative. Dans certains projets, cependant, et en particulier quand ils sont menés sur un plan international, il importe de décrire aux administrateurs et aux décideurs le contexte global (et l'historique) dans lequel s'inscrit l'activité proposée. Cela devient donc particulièrement important si le dossier est destiné à des personnes externes à l'établissement qui est responsable de l'activité.

4. Les buts et les objectifs généraux

Cette rubrique entame véritablement la description plus détaillée de votre activité. On devrait retrouver ici les buts de l'activité et ses objectifs généraux. Les objectifs spécifiques n'ont pas à être donnés ici.

5. Les caractéristiques de la clientèle

On devrait retrouver ici toutes les informations permettant de bien connaître le type de personnes à qui s'adresse l'activité de formation. La connaissance de ces caractéristiques peut être utile quand on doit joindre ces personnes. On peut décrire la clientèle selon : son expérience et sa scolarité, ses aptitudes, son appartenance à un groupe social ou professionnel, ses besoins d'apprentissage, etc.

6. Le contenu

Cette rubrique décrit de façon succincte les grands thèmes retenus et l'approche particulière ou l'orientation théorique qu'on envisage de suivre. Il n'est pas nécessaire de présenter l'organisation détaillée du contenu, qui devrait par ailleurs être autre chose qu'une liste de connaissances ou de thématiques. On devrait y trouver ou y percevoir clairement les choix épistémologiques qui définissent et hiérarchisent les connaissances.

7. Le cadre pédagogique

Cette rubrique permet de décrire les choix pédagogiques du concepteur. On devrait y retrouver :

- 7.1 Les stratégies pédagogiques (comment on entend présenter le contenu, la justification des choix didactiques et les moyens de présenter ces contenus : exposé, étude de cas, séminaire, stage, etc.).
- 7.2 Le support à l'étudiant et les formules d'encadrement (quel type de support on offrira aux étudiants et les formules d'encadrement retenues pour le mettre en œuvre).
- 7.3 Les intervenants (si l'on prévoit avoir recours à des intervenants lors de la diffusion, on précise ici leur profil et les tâches qu'ils auront à réaliser).

- 7.4 Le choix des médias (identifier les médias retenus et indiquer les raisons pédagogiques qui justifient ces choix en fonction des objectifs, du contenu, des clientèles, des stratégies pédagogiques, selon le cas).
- 7.5 Le matériel pédagogique (décrire sommairement les différents documents qui seront mis à la disposition des étudiants).
- 7.6 Le cheminement des apprenants (décrire les grandes étapes du cheminement des apprenants).
- 7.7 L'évaluation et la notation (indiquer la nature des instruments et comment ils se situent en fonction des objectifs et du contenu).
- 7.8 L'expérimentation (si une expérimentation est prévue, en décrire les objectifs, la méthodologie et les incidences sur le plan de la réalisation de l'activité).
- 7.9 L'évaluation de l'activité (décrire les principales étapes de l'évaluation de l'activité, autant lors de sa conception que durant son déroulement ou qu'à la fin de sa diffusion).

8. Le plan de réalisation

Cette rubrique doit contenir une description des différentes étapes de la vie de l'activité : conception, production-édition, diffusion, évaluation et révision pour les éléments suivants :

- 8.1 Les collaborateurs (les ressources internes et externes, leurs tâches et la durée de leur prestation).
- 8.2 L'échéancier (les différents moments de réalisation).
- 8.3 Les coûts (le détail des différents coûts; cette section peut être très détaillée et comprendre les coûts fixes, les coûts variables, les coûts internes et externes selon les besoins des décideurs).

9. Bibliographie

On devrait retrouver ici la liste des ouvrages auxquels vous vous référez pour concevoir l'activité. Les titres doivent à la fois porter sur le contenu et sur les justifications théoriques concernant les modèles pédagogiques retenus.

III. L'échéancier

Rappelons que, selon l'ampleur de l'activité que vous avez choisie, vous n'avez pas nécessairement à réaliser toutes les opérations décrites dans votre dossier. L'échéancier de réalisation de votre projet permet donc de faire connaître au professeur qui vous encadre les étapes ou les actions précises que vous réaliserez.

Précisez votre échéancier pour la réalisation de votre projet de la façon suivante :

- Énumérez les différentes étapes de votre projet.
- Décrivez les différentes actions qui doivent être réalisées.
- Indiquez, pour chacune des actions, la durée et le moment où vous prévoyez les réaliser.
- Indiquez aussi si vous avez besoin de ressources (humaines ou financières) et décrivez-les.